SPÉCIAL NOËL N°2 - NOVEMBRE 2026

Le Marollais

Le magazine de la Ville de Marolles-en-Hurepoix



La magie de Noël s'invite à Marolles

Découvrez le programme de décembre

P. 8 / VIE LOCALE - **ÉCOLES : L'ÉTÉ, SAISON DES CHANTIERS**
P. 16 / TEMPS FORTS - **LA RÉUSSITE DU 17e SALON D'ART**
P. 32 / LA PAROLE AUX MAROLLAIS - **VOTEZ POUR VOTRE LOGO PRÉFÉRÉ**

Illustration générée par IA non contractuelle de la future patinoire.

www.marolles-en-hurepoix.fr

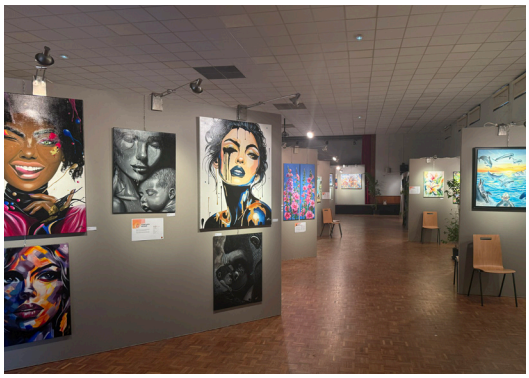
sommaire

4 - Actualités



8 - Vie Locale





16 - Les Temps Forts



27 - Associations



31 - Portrait à l'Honneur

13 - Mobilité & Urbanisme

30 - Agenda

32 - La Parole aux Marollais

34 - État-Civil

Le Marollais

Édité par la Mairie de Marolles-en-Hurepoix, 1 avenue Charles de Gaulle, 91630 Marolles-en-Hurepoix.
Magazine trimestriel d'information municipale, distribué gratuitement dans tous les foyers marollais.
Les personnes photographiées disposant d'un droit d'opposition à l'utilisation de leur image peuvent contacter communication@marolles-en-hurepoix.fr.
Déclaration de dépôt légal effectuée à la parution de ce numéro. N° ISSN : 3003-3101.

Prochain magazine : les textes sont à remettre avant le 4 janvier 2027.

Directeur de la publication : Nicolas MURAIL, Maire.
Directeurs de la rédaction : Alexis MORETTO, maire-adjoint à la communication et Karl CHARLOT, directeur des services à la population et à la communication.
Graphisme, mise en page : Samantha CADERHOUSSIN, chargée de communication.
Photos : Service communication, Laurent CHAPELLON, Théâtre de Brétigny, Getty Images, illustrations générées par intelligence artificielle.

Impression, façonnage : Desbouis Gresil
Z.I. du Bac d'Ablon
10-12, rue Mercure - 91230 Montgeron

PEFC
10-32-3010
Certifié PEFC
Papier de forêts gérées durablement et de sources contrôlées



Édito du maire

Chères Marollaises, chers Marollais,

Voilà près de huit mois que notre équipe municipale est au travail. Ce deuxième numéro du Marollais me donne l'occasion de revenir sur ces derniers mois et de vous présenter ce qui vous attend d'ici la fin de l'année.

Depuis mars, je suis chaque jour sur le terrain, avec les adjoints et les conseillers municipaux. Nous allons à la rencontre des habitants, des commerçants, des associations et des agents, sur le marché, dans les écoles ou lors des manifestations. Beaucoup d'entre vous viennent me parler directement d'un problème de stationnement ou d'une idée pour leur quartier. Je tiens à ces échanges, car ils nous permettent de traiter rapidement ce qui peut l'être et de mieux préparer nos décisions.

Plusieurs rendez-vous complètent cette présence. Le Café du Maire a lieu tous les deux mois sur la place du marché. La réunion publique du 18 septembre a porté sur la révision du Plan local d'urbanisme et sur le secteur de la gare. Un café des parents sera prochainement proposé aux familles.

Les comités consultatifs ont été lancés le 13 octobre. Ils portent sur la culture, l'enfance, les transports et la mobilité, et réunissent des habitants et des élus. Leur rôle est de formuler des avis et des propositions avant que le Conseil municipal ne se prononce. Je souhaite qu'ils deviennent un lieu de travail régulier entre la municipalité et les habitants.

Du côté des projets, le déplacement du marché est désormais définitif. Des études de faisabilité sont en cours pour chiffrer les projets du mandat et fixer les priorités. Nous recherchons dans le même temps les subventions qui réduiront la part restant à la charge de la commune. Les orientations budgétaires vous seront présentées prochainement.

L'été a été marqué par de fortes chaleurs. Afin d'améliorer le confort des élèves, les écoles ont été équipées de brumisateurs et de ventilateurs, tandis qu'un espace climatisé a été aménagé dans chaque établissement. En parallèle, le CCAS a assuré un suivi des personnes inscrites sur le registre communal.

Plusieurs animations ont dû être reportées. La Fête de la musique, les Aggl'O'Lympics et les journées sportives du collège ont pu se tenir à la rentrée, et je remercie les bénévoles et les associations qui ont accepté de modifier leur organisation.

La Fête de la rentrée du 5 septembre a réuni pour la première fois, au stade Norbert Batigne, la fête et la Journée des associations. Elle a rencontré un beau succès. Je remercie Sophie LÉONARD, maire-adjointe chargée de la vie associative, de la jeunesse et du sport, ainsi que les agents municipaux qui ont préparé cette journée.

Nous avons voulu une fin d'année plus animée à Marolles-en-Hurepoix. Le marché de Noël change de formule et accueillera une patinoire, ce qui ne s'était jamais fait dans la commune. J'espère vous y retrouver nombreux.

Enfin, la cérémonie des vœux aura lieu le vendredi 8 janvier 2027. Ce seront mes premiers vœux en tant que maire et vous y êtes toutes et tous invités.

Avec l'ensemble de l'équipe municipale, je vous souhaite une bonne lecture et de très belles fêtes de fin d'année.

Bien fidèlement,

Nicolas MURAIL,
Maire de Marolles-en-Hurepoix
Vice-Président de Cœur d'Essonne Agglomération

Actualités Marollaises

Marolles se prépare pour les fêtes de fin d'année

Pour la première fois, une patinoire synthétique s'installera au cœur de la commune pour accompagner les festivités de fin d'année. Marché de Noël, illuminations, spectacle familial, concert et **retour du concours des maisons décorées** viendront compléter un programme pensé pour permettre aux Marollais de vivre la magie de Noël à deux pas de chez eux.

Ne manquez pas la cérémonie d'allumage des illuminations de Noël,
lundi 30 novembre à 18h30, sur l'esplanade de l'avenue du Lieutenant-Agoutin.



Photographie de la place de la mairie, décembre 2022.

Nouveau : une patinoire pour vivre l'hiver autrement

Grande nouveauté de cette édition 2026, une patinoire synthétique prendra place sur le parvis de l'avenue Lieutenant-Agoutin du 1er au 31 décembre. Accessible à tous, elle permettra aux petits comme aux grands de découvrir ou redécouvrir les joies de la glisse dans un décor spécialement aménagé pour les fêtes.

Patins, aides au patinage et luges pour les plus jeunes seront mis à disposition. Ouverte après l'école en semaine et tout au long des mercredis et week-ends, elle promet de devenir l'un des lieux incontournables des vacances de fin d'année.

Le marché de Noël fait son retour les 12 et 13 décembre

Les 12 et 13 décembre, la salle des fêtes et ses abords accueilleront le marché de Noël. Plus de quarante exposants y proposeront idées cadeaux, objets artisanaux, gourmandises et produits du terroir pour préparer les fêtes dans une ambiance chaleureuse.

Les visiteurs pourront également profiter d'espaces de restauration, de boissons chaudes et d'animations tout au long du week-end.

Illuminez votre quartier

Retour du concours des maisons de Noël

Sortez les guirlandes, les étoiles et les personnages de Noël : le concours revient après plusieurs années d'absence ! Les Marollais sont invités à embellir leur habitation et à partager l'esprit des fêtes avec leurs voisins. Une belle occasion de contribuer à l'ambiance de fin d'année et de faire rayonner la commune.

Un week-end plein d'animations

Le marché de Noël sera rythmé par de nombreuses animations les samedi 12 et dimanche 13 décembre.

Photos avec le Père Noël

Samedi à 16 h et dimanche à 11 h
Le Père Noël fera son arrivée avant d'accueillir les enfants pour une séance photo de 16h30 à 18h. Il sera également présent le lendemain de 11h à 12 h30 pour rencontrer les plus jeunes.

Chants de Noël

Les chorales marollaises participeront également à la fête avec plusieurs prestations tout au long du week-end :

- Crescendo, le samedi à 15h,
- le Marochœur de l'école de musique, le dimanche à 10h30
- la chorale de la paroisse le dimanche à 15h.

Soupe Marollaise

Partagez la traditionnelle Soupe marollaise !
Le samedi à 18h30, cette soupe offerte à tous, invitera les habitants à partager un moment convivial sur le parvis de la salle des fêtes, avant une soirée animée en musique.

Concert de Noël

Point d'orgue du week-end, un concert de Noël proposé à l'église **le dimanche à 16h.**

Le Quatuor Doïna, jeune ensemble de musique de chambre né en 2025, entraînera le public dans un voyage musical à travers plus d'un siècle de répertoire. Les musiciens interpréteront notamment une œuvre de Joseph Haydn, considéré comme l'un des pères du quatuor à cordes, ainsi que des pièces du compositeur britannique Frank Bridge, aux sonorités poétiques et contrastées. Pour conclure ce moment musical, plusieurs chants traditionnels de Noël, spécialement arrangés pour quatuor à cordes, viendront prolonger la magie des fêtes.

Spectacle de Noël

Prolongez les festivités pendant les vacances.
Le samedi 19 décembre à 15h, le spectacle « Charlotte et le costume du Père Noël », suivi d'un goûter avec le Père Noël, marquera le début des vacances scolaires.

Patinoire, marché de Noël, spectacle, concert, illuminations et animations : il ne vous reste plus qu'à noter les dates et profiter des festivités !



ÉLECTIONS

Présidentielle 2027
Pensez à vérifier votre inscription !

L'élection présidentielle se tiendra les dimanches 18 avril et 2 mai 2027. Pour pouvoir voter, assurez-vous d'être inscrit sur les listes électorales de la commune.

Inscription et vérification

L'inscription peut être effectuée en ligne sur Service-Public.fr ou directement en mairie, dans les délais prévus avant le scrutin.

Pour voter à l'élection présidentielle, vous devez être de nationalité française, avoir au moins 18 ans à la date du scrutin et jouir de vos droits civils et politiques.

Vous êtes déjà inscrit à Marolles-en-Hurepoix et avez déménagé au sein de la commune ? Pensez à signaler votre changement d'adresse au service Élections.

Les jeunes ayant effectué leur recensement citoyen sont généralement inscrits automatiquement à leur majorité.

De nouvelles cartes électorales en 2027

À l'occasion de la refonte des listes électorales, de nouvelles cartes seront envoyées par voie postale. Vérifiez dès maintenant l'exactitude de vos coordonnées et veillez à ce que votre nom figure sur votre boîte aux lettres.

Vous pouvez consulter votre situation électorale et connaître votre bureau de vote sur https://situation.elections.interieur.gouv.fr/

Un lieu unique pour voter

Tous les bureaux de vote de Marolles-en-Hurepoix sont désormais regroupés à la salle des fêtes François des Garets.

Besoin d'informations ?

Pour toute question relative à votre inscription ou à votre situation électorale, contactez le service Élections de la mairie.

01 69 14 14 40
mairie@marolles-en-hurepoix.fr



CCAS

Séniors, n'oubliez pas vos cadeaux !

Comme chaque année, le CCAS propose aux Marollais de 65 ans et plus (au 31 décembre 2026) de bénéficier du colis de Noël et/ou du Repas des Aînés.

Le colis de Noël sera remis lors d'un goûter convivial accompagné d'un spectacle de magie intergénérationnel le mercredi 16 décembre 2026 à 14h, à la Salle des Fêtes. Une solution de retrait en mairie ou de livraison à domicile est prévue pour les personnes ne pouvant se déplacer.
Le Repas des Aînés se déroulera le samedi 16 janvier 2027 à partir de 12h, à la Salle des Fêtes.

Inscriptions obligatoires auprès du CCAS, munis de votre avis d'imposition 2026 :

- Vous êtes inscrits pour le colis, pensez à vous inscrire au goûter.
- Repas des Aînés : jusqu'au 11 décembre 2026

À noter : les personnes de plus de 65 ans dont le revenu fiscal de référence ne dépasse pas 19 000 € pour une personne seule ou 31 000 € pour un couple peuvent bénéficier de ces dispositifs.

Renseignements : 01 64 56 09 67
N'attendez pas les derniers jours pour vous inscrire !



Nicolas MURAIL, maire de Marolles-en-Hurepoix, lors de la commémoration de la Victoire du 8 mai 1945, en mai 2026.

MUNICIPALITÉ

Le 11 novembre : Commémorons ensemble

À compter de la rentrée 2026, la commémoration du 11 novembre prend une dimension nouvelle dans les établissements scolaires. Une circulaire du ministère de l'Éducation nationale du 2 juillet 2026 institue en effet une cérémonie commémorative annuelle d'hommage à tous les « Morts pour la France » dans chaque école élémentaire, collège et lycée, publics ou privés sous contrat, ainsi que dans le réseau de l'enseignement français à l'étranger.

Cette cérémonie, qui ne se substitue pas à celle organisée traditionnellement par la commune le 11 novembre, doit se tenir dans l'enceinte de nos établissements, à une date choisie parmi les quatre jours ouvrés précédant ou suivant le 11 novembre. Elle concerne tous les élèves à partir du CM1 sans exclure une participation de toutes les classes du primaire. Son organisation relève du directeur d'école ou du chef d'établissement.

L'ambition affichée dépasse la seule organisation d'un cérémonial. Le ministère de l'Éducation nationale souhaite faire de cette commémoration un véritable acte pédagogique destiné à transmettre une mémoire commune et à rappeler aux élèves ce que représentent la Nation, la citoyenneté et l'engagement. Comme le souligne le guide publié par le ministère en août 2026, cette cérémonie ne vise pas à célébrer la guerre, mais « La paix conquise, la liberté préservée » et la capacité de la Nation à surmonter les épreuves.

Le 11 novembre ne commémore d'ailleurs plus uniquement les combattants de la Grande Guerre. Si la date demeure celle de l'armistice de 1918, la loi du 28 février 2012 en a fait la journée nationale d'hommage à l'ensemble des « Morts pour la France », militaires et civils, des conflits passés comme des opérations contemporaines.

La cérémonie d'une durée de 15 minutes ou plus selon le document devra donc être préparée en classe. Histoire-géographie, enseignement moral et civique, français, musique ou arts plastiques pourront contribuer à expliquer le sens des symboles, la notion de « Mort pour la France », la minute de silence ou encore la Marseillaise. Les élèves sont appelés à devenir les acteurs de la commémoration, par des lectures de lettres ou de témoignages, des chants, des présentations de travaux mémoriels ou l'évocation de personnalités liées à l'histoire locale.

Enfin, l'Éducation nationale encourage une ouverture vers les acteurs locaux. Élus, correspondant défense, militaires, forces de sécurité, associations mémorielles et associations du monde combattant dans notre cas l'Union Nationale des Combattants (UNC) et la Fédération nationales des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA), pourront être associés à la préparation ou à la cérémonie, sous la responsabilité de l'équipe éducative et dans un cadre strictement pédagogique.

Le 11 novembre 2026 devrait ainsi marquer une évolution importante : la commémoration ne sera plus seulement une cérémonie à laquelle quelques élèves volontaires avec leur enseignant participent autour du monument aux morts de notre commune. Elle deviendra également, au sein même de l'École, un rendez-vous annuel de transmission de la mémoire, de compréhension de l'engagement et d'apprentissage concret de la citoyenneté.

Marolles-en-Hurepoix sera au rendez-vous.

François CHAUVANCY,
maire adjoint délégué à la sécurité et au civisme,
correspondant défense

Vie Locale

Écoles : l'été, saison des chantiers



CADRE DE VIE

Quand les cours de récréation se vident, les écoles ne restent pas silencieuses. Cet été, la Ville a profité de la pause estivale pour adapter ses bâtiments scolaires à la chaleur et rénover les locaux, avec un souci constant : investir sans alourdir la facture.

Début juillet, les cartables sont rangés, mais les écoles de Marolles-en-Hurepoix restent ouvertes. Pendant deux mois, services techniques municipaux et entreprises s'y sont succédé, pinceaux, perceuses et escabeaux à la main. Les épisodes de canicule qui ont marqué l'été ont rappelé une évidence : des bâtiments conçus pour un autre climat doivent aujourd'hui être adaptés, et c'est pendant les vacances que ce travail peut se faire.

Gagner quelques degrés

Premier chantier, la chaleur. Le groupe scolaire Roger Vivier dispose désormais d'espaces climatisés où les enfants peuvent se mettre au frais lors des pics de température. Ailleurs, des films anti-chaleur posés sur les vitrages, des ventilateurs et des brumisateurs complètent le dispositif.

Dans une classe de l'élémentaire, une solution plus inattendue est à l'essai : des brasseurs d'air, ces grands ventilateurs de plafond qui font circuler l'air et abaissent la température ressentie, pour une consommation électrique bien moindre qu'une climatisation. Installés gratuitement par une entreprise spécialisée, ils sont observés en conditions réelles. S'ils font leurs preuves, d'autres classes pourraient en bénéficier.



Le maire en parle !
Découvrez la vidéo
sur nos réseaux sociaux

@MairieMarolles-en-Hurepoix
@MarollesenHurepoix

Des locaux remis à neuf

L'été a aussi été celui des pots de peinture. Salles de classe, couloirs, bancs des cours de récréation ont été rafraîchis, une partie du mobilier scolaire renouvelée, et l'entrée de l'école élémentaire Roger Vivier dotée d'un nouveau portail. Autant de travaux discrets, que les enfants ont découverts à la rentrée sans forcément les remarquer, et qui font pourtant la qualité de leur quotidien.

Aller chercher les financements

Pour les équipements contre la chaleur, la Ville a systématiquement sollicité les aides disponibles, auprès de la Région Île-de-France comme d'EDF. Près de 75 % du coût des climatisations a ainsi été couvert par des subventions, et de nouvelles demandes sont en cours.

Penser aux étés suivants

Ces aménagements ne sont qu'une première étape. Des études sont engagées pour adapter durablement les écoles, avec des pistes allant de l'ombrage extérieur à la ventilation des bâtiments. Un travail de long terme, qui s'inscrira dans la programmation des investissements des prochaines années.

Un mot de l'élu

Les écoles vides, c'est le moment où l'on peut agir. Cet été, services et entreprises ont enchaîné les chantiers pour que les enfants trouvent à la rentrée des locaux plus frais et rénovés. Et chaque fois que c'est possible, nous allons chercher des subventions : c'est ce qui nous permet d'investir davantage dans nos écoles sans alourdir la facture pour les Marollais.

William TCHÉNIO
Maire-adjoint,
Chargé du cadre de vie, des travaux
et de l'environnement





Nouveau : Ne manquez pas le café des parents

Pour présenter l'action de la Ville en faveur des écoles et échanger directement avec les familles, la municipalité invite les parents d'élèves à un nouveau rendez-vous :

le café des parents,
le 28 novembre
au centre de loisirs
à 9h30 - accès libre



@Ontariosaintex sur helloasso.com

COLLÈGE

Échange Marolles-Ottawa : soutenez nos collégiens !

Vivre deux semaines au Canada, découvrir une nouvelle culture, pratiquer l'anglais au quotidien et créer des liens durables avec de jeunes Canadiens : c'est l'aventure qui attend 22 élèves de 4ème du collège Saint-Exupéry dans le cadre de la 13e édition de l'échange avec Ottawa.

Début 2027, les collégiens marollais s'envoleront pour le Canada avant d'accueillir à leur tour leurs correspondants à Marolles au printemps. Porté par l'investissement des enseignants et de l'association OntarioSaintex, ce projet permet aux jeunes de vivre une expérience humaine, culturelle et linguistique particulièrement enrichissante.

Pour contribuer au financement de ce séjour, les élèves et leurs familles se mobilisent depuis plusieurs mois à travers différentes actions : ventes de gâteaux, de sacs ou encore de cartes de vœux. Ils seront également présents sur les marchés de Marolles et des communes voisines jusqu'à la fin de l'année.

Les habitants qui souhaitent encourager cette belle initiative peuvent les rencontrer sur les marchés ou participer directement à la collecte de fonds disponible sur helloasso.com/associations/association-ontariosaintex grâce au QR code mis à disposition par l'association. Chaque contribution, même modeste, aide à rendre cette aventure possible.

Grâce à la mobilisation des élèves, des familles, des enseignants et des habitants, cette nouvelle édition de l'échange avec Ottawa se prépare sous les meilleurs auspices. Une belle aventure humaine et culturelle en perspective pour ces jeunes Marollais, qui s'apprêtent à vivre une expérience inoubliable de l'autre côté de l'Atlantique.

SOLIDARITÉ

Restos du Cœur : pensez à votre inscription 2027

Les campagnes d'inscription et de réinscription aux Restos du Cœur de Marolles-en-Hurepoix pour l'année 2027 se dérouleront les 13 et 14 novembre 2026, de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h30. Cette démarche est obligatoire pour pouvoir bénéficier de l'aide alimentaire proposée par l'association.

Les habitants de Marolles-en-Hurepoix, Saint-Vrain, Leudeville, Cheptainville, Vert-le-Grand, Guibeville et Avrainville sont concernés. Les inscriptions restent toutefois possibles tout au long de l'année sur rendez-vous.

Afin de faciliter l'étude des dossiers, les familles devront se munir des justificatifs nécessaires : pièces d'identité, avis d'imposition, attestations de ressources, relevés CAF et justificatifs de dépenses liées au logement. Les Restos du Cœur prennent en compte la situation familiale et les charges du foyer pour déterminer les conditions d'accès à l'aide.

Vous pensez être concerné ? Préparez dès maintenant votre dossier et n'hésitez pas à contacter les Restos du Cœur pour obtenir plus d'informations ou prendre rendez-vous.



SOLIDARITÉ

Vous ne connaissiez pas vraiment Vesti'Aid !
Le vestiaire collectif solidaire

Créée en 2009 à l'initiative de la Municipalité, Vesti'Aid est aujourd'hui portée par une équipe de 13 bénévoles engagés au service de la solidarité. Après avoir été présidée par Mme Françoise MONTAUDON lors de sa création, l'association est dirigée depuis 2019 par Mme Christiane JOUBERT, qui poursuit avec conviction cette belle aventure humaine au service des autres.

Souvent perçue comme une simple friperie, Vesti'Aid est avant tout un lieu de solidarité où chaque vêtement déposé ou acheté contribue à aider des personnes et des associations.

Vos vêtements méritent une seconde vie !

Faire de la place dans ses placards peut devenir un véritable geste de solidarité. Chez Vesti'Aid, les dons de vêtements, chaussures, accessoires, linge de maison ou de lit sont soigneusement triés par les bénévoles afin de les distribuer à des organismes partenaires ou remis directement à des personnes en situation de précarité.

En donnant plutôt qu'en jetant, chacun participe également à une démarche responsable de réemploi. Une façon simple de réduire le gaspillage tout en aidant les autres.

Une seule condition : déposer des vêtements et objets propres, en bon état d'usage et prêts à servir. Vesti'Aid n'est pas une déchèterie, mais un lieu où chaque don a vocation à retrouver une utilité.

Faire de bonnes affaires, c'est aussi être solidaire

Vesti'Aid attire également de plus en plus d'adeptes de seconde main. Parents à la recherche de vêtements pour leurs enfants, amateurs de bonnes affaires ou chineurs à l'œil aiguisé y trouvent régulièrement de véritables pépites.

Les articles sont proposés à des prix accessibles, généralement compris entre 1 € et 12 €, permettant à chacun de se faire plaisir sans se ruiner.

Pour beaucoup d'habitués, Vesti'Aid est devenu un lieu où l'on vient autant pour dénicher une bonne affaire que pour soutenir une démarche solidaire et locale.

Acheter chez Vesti'Aid, c'est aussi soutenir un projet collectif. Chaque achat participe au financement des actions solidaires menées par l'association et permet de prolonger la vie d'objets qui auraient parfois fini oubliés au fond d'un placard.

Une solidarité qui dépasse le vestiaire !

L'action de Vesti'Aid ne s'arrête pas aux portants de vêtements, elle soutient de nombreuses initiatives solidaires.

Les dons collectés et les bénéfices générés permettent notamment de soutenir le CCAS de Marolles-en-Hurepoix, la Croix-Rouge, Solidarités Nouvelles pour le Logement (SNL), la Mission parmi les Sans Logis, des organismes de recherche médicale, mais aussi différentes associations locales et humanitaires. Vesti'Aid participe également à des actions de maraude auprès des personnes sans domicile, apporte son soutien aux Restos du Cœur, à l'association AGAPE, ainsi qu'à des opérations de solidarité menées en faveur de populations fragilisées en France et à l'international.

Cette solidarité s'exprime aussi par de petits gestes du quotidien : accompagner une famille, répondre à une urgence matérielle ou orienter une personne vers les structures adaptées.

Lorsque les articles ne peuvent être ni vendus ni distribués, ils sont orientés vers des filières de recyclage afin que rien ne soit perdu.
Cette démarche solidaire, collective et responsable fait de Vesti'Aid un acteur essentiel de l'entraide locale.



Faites partie de l'aventure, par le don ou par l'achat !

Vous avez des vêtements que vous ne portez plus ?
Vous recherchez des articles de qualité à petits prix ?
Vous souhaitez simplement soutenir une action solidaire près de chez vous ?

Poussez la porte de Vesti'Aid.

Par le don ou l'achat, chacun peut participer à cette belle aventure humaine et contribuer, à son échelle, à aider ceux qui en ont besoin.

Vesti'Aid vous accueille à côté de la Salle des Fêtes.

Vêtements, chaussures, accessoires, linge de maison et linge de lit.

Les dons sont acceptés dans la limite de deux grands sacs par personne (hors grosses pièces) et doivent être propres et en bon état d'usage.

Prochaine réouverture des dépôts : 2027.



Le samedi 21 novembre 2026, la salle des fêtes prendra des airs de Caraïbes à l'occasion de la Soirée Tropiques organisée par le Comité des Fêtes. Les Marollais sont invités à partager un moment festif et convivial autour d'un dîner aux saveurs antillaises, avant de profiter d'une soirée animée par un orchestre et un DJ.

Que ce soit en famille, entre amis ou entre voisins, cette soirée promet de faire voyager les participants sous les tropiques sans quitter Marolles.

Rendez-vous à partir de 19 h 30 à la salle des fêtes.

Tarifs (apéritif offert) :
- 25 € par adulte
- 12 € pour les enfants de 6 à 11 ans
- Gratuit pour les moins de 6 ans

Les réservations sont ouvertes jusqu'au 13 novembre, dans la limite des places disponibles, sur comifetesmarolles91.fr . Il est également possible de réserver par chèque ou en espèces à déposer en mairie.

Ne tardez pas ! L'an dernier, la soirée affichait complet. Réservez dès maintenant pour être de la fête !

SOLIDARITÉ

FS3V : collecte alimentaire et recherche de bénévoles !

Soyons solidaires !

Le Foyer Solidaire des 3 Vallées (FS3V), gestionnaire de l'épicerie solidaire d'Avrainville, accompagne les personnes et familles en difficulté en leur permettant d'accéder à des produits alimentaires et de première nécessité à moindre coût. L'association agit tout au long de l'année grâce à l'engagement de nombreux bénévoles et au soutien des habitants du territoire.

Afin d'approvisionner ses stocks et ceux de la Banque Alimentaire, le FS3V organisera sa prochaine collecte alimentaire les 6, 7 et 8 novembre 2026 dans plusieurs magasins de l'agglomération Cœur d'Essonne, dont le Carrefour Market de Marolles-en-Hurepoix.

L'association recherche des bénévoles pour participer à cette opération solidaire : quelques heures de présence peuvent faire toute la différence.

Les personnes souhaitant soutenir cette action peuvent également effectuer un don sur le site de l'association : www.fs3v.org.

Prochain rendez-vous :
collecte alimentaire les 6, 7 et 8 novembre 2026.
Rejoignez les bénévoles ou participez en faisant un don lors de vos courses !



Mobilité & Urbanisme

À vélo, en trottinette ou à cyclomoteur : partageons mieux la rue

MOBILITÉ

Vélos, trottinettes électriques, scooters ou mobylettes font désormais partie du paysage quotidien de nos communes. Pour que chacun puisse circuler en sécurité et dans le respect de tous, quelques règles simples doivent être connues et appliquées.

Les mobilités dites « douces » se développent rapidement. Elles permettent de réduire l'usage de la voiture sur les petits trajets et facilitent les déplacements du quotidien. Mais cette évolution suppose aussi un meilleur partage de l'espace public entre piétons, cyclistes, utilisateurs de trottinettes et véhicules motorisés.

À vélo : le Code de la route s'applique

Le cycliste est un conducteur à part entière. Il doit respecter les feux, les priorités, la signalisation et les sens de circulation.
Les pistes et bandes cyclables sont obligatoires lorsqu'un panneau rond à fond bleu l'indique ; signalées par un panneau carré ou un simple marquage au sol, elles sont conseillées. Les trottoirs restent réservés aux piétons : seuls les enfants de moins de 8 ans peuvent y circuler à vélo, à condition de ne pas gêner les passants.

Trottinettes électriques : des règles précises

Les trottinettes électriques et autres engins de déplacement personnel motorisés sont également soumis au Code de la route. Le conducteur doit être âgé d'au moins 14 ans, circuler seul et ne pas dépasser 25 km/h. En agglomération, il doit utiliser les pistes et bandes cyclables lorsqu'elles existent. À défaut, il peut circuler sur les voies limitées à 50 km/h ou moins. La circulation sur les trottoirs est interdite à Marolles-en-Hurepoix. Une assurance en responsabilité civile spécifique est par ailleurs obligatoire pour les engins motorisés.

Priorité à la vigilance

Les piétons sont les usagers les plus vulnérables. Aux abords des écoles, dans les zones commerçantes, près des passages piétons ou dans les zones de rencontre, une vigilance particulière est indispensable.
Le casque est obligatoire à vélo pour les moins de 12 ans et pour les conducteurs et passagers de scooters et cyclomoteurs. Il reste recommandé pour les autres usagers.
De nuit ou par faible visibilité, les équipements d'éclairage et de signalisation réglementaires sont indispensables.

« Deux roues à moteur » attention au bruit

Les nuisances sonores constituent également une préoccupation quotidienne pour les Marollais.
Le Code de la route impose que les véhicules à moteur ne produisent pas de bruits susceptibles de gêner les riverains. Le dispositif d'échappement doit être en bon état et ne doit pas être modifié dans le but d'augmenter le niveau sonore.

Les pots d'échappement modifiés, le débridage et les comportements volontairement bruyants peuvent faire l'objet de sanctions. Au-delà de la réglementation, il s'agit avant tout de respect du voisinage et de tranquillité publique.

À pied, à vélo, en trottinette ou à cyclomoteur, la rue appartient à tous.
Sécurité, courtoisie et respect du voisinage restent les meilleures règles du bien-vivre ensemble.



François CHAUVANCY,
maire adjoint délégué
à la sécurité et au civisme

Le saviez-vous ?

25 km/h — C'est la vitesse maximale autorisée pour une trottinette électrique.

8 ans — En dessous de cet âge, un enfant peut circuler à vélo sur un trottoir, à faible allure.

135€ — C'est le montant de l'amende forfaitaire pour certaines infractions de 4ème classe, notamment en matière de nuisances sonores liées à un véhicule.

14 ans — C'est l'âge minimal pour conduire une trottinette électrique sur la voie publique.

URBANISME

L'urbanisme à Marolles : retour sur la Réunion Publique du Plan local d'urbanisme

Urbanisme : les Marollais au rendez-vous de la concertation

Le vendredi 18 septembre, la salle des fêtes a accueilli la réunion publique consacrée à la révision du Plan local d'urbanisme. Un public nombreux s'est déplacé pour partager un état des lieux, première étape d'un travail qui associera les habitants pendant toute la durée de la révision.

Pendant près de deux heures, le Maire, Nicolas MURAIL, et Marie-Adeline TAILLIEZ, adjointe au Maire chargée de l'urbanisme, ont présenté la situation du dossier avant de laisser une large place aux questions de la salle.

Le PLU fixe les règles d'urbanisme de la commune : où construire, quoi préserver, comment aménager les espaces. Il engage le territoire pour dix à quinze ans. Il doit aussi respecter le cadre juridique national et rester compatible avec le Schéma Directeur Régional d'Île-de-France et le Schéma de Cohérence Territoriale de Cœur d'Essonne Agglomération, lui-même en cours de révision. Cette hiérarchie, rappelée en ouverture, explique une partie des marges de manœuvre de la commune.





Où en est la révision ?

Le PLU actuellement applicable a été approuvé le 4 juillet 2013. Le 30 mars 2023, le Conseil municipal a prescrit sa révision et confié le projet à un bureau d'études le 7 juillet suivant. Un atelier public s'est tenu le 8 février 2024, puis un projet de Projet d'aménagement et de développement durables a été débattu en Conseil municipal le 28 mars 2024. La procédure en était à ce stade lors du renouvellement du conseil municipal.

Depuis, plusieurs réunions techniques ont été menées avec le cabinet sans parvenir à définir les Orientations d'aménagement et de programmation. La commune a donc décidé de résilier le contrat avec le cabinet. Un appel d'offres sera lancé début 2027 pour retenir un nouveau bureau d'études et reprendre la procédure, en prévoyant dès le départ des temps de travail avec les habitants.

Logement social : trouver une trajectoire tenable

La loi Solidarité et renouvellement urbains fixe un objectif de 25 % de logements sociaux. En 2013, Marolles-en-Hurepoix en comptait 291, soit 14,09 %. Au 1er janvier 2025, la commune compte 2 258 résidences principales, dont 356 logements sociaux, soit 15,77 %. Il manquerait 208 logements pour atteindre le seuil légal.
La difficulté tient à la mécanique du calcul : chaque construction qui n'est pas un logement social fait baisser le taux. L'enjeu consiste donc à définir une progression réaliste sur dix à quinze ans.

La commune acquitte aujourd'hui une pénalité annuelle de 70 000 € au titre de son déficit. Ce prélèvement peut être majoré par l'État si les objectifs triennaux ne sont pas atteints et, en dernier recours, l'État peut se substituer à la commune pour décider des implantations.

Le logement social recouvre par ailleurs des formes plus variées qu'on ne l'imagine souvent. Résidences autonomie, établissements pour personnes âgées ou résidences étudiantes peuvent, sous conditions, être comptabilisés. Plusieurs habitants ont d'ailleurs défendu l'idée d'une résidence étudiante près de la gare, à trente minutes de Paris et d'Évry. La municipalité est favorable à cette idée, mais un tel projet suppose de convaincre la Région et l'État, qui ont jusqu'ici prévu les résidences étudiantes dans d'autres communes du territoire.



scénario d'aménagement imaginé en 2023

Secteur Gare : rien n'est signé

Le devenir du secteur de la gare a occupé une bonne part des échanges. Une étude de faisabilité urbaine antérieure envisageait 400 logements, dont 370 en collectif de R+1 à R+3 et 30 maisons de ville. Aucun permis n'a été délivré et aucun engagement n'a été pris : ce document est une étude, pas un projet municipal.

La révision du PLU permettra de reprendre entièrement la réflexion sur ce secteur avec les habitants. Dans l'intervalle, la municipalité a fait le choix de ne pas engager de discussions avec les promoteurs, nombreux à la solliciter, afin de ne pas préempter les orientations du futur document.

« Un mot de l'élue

La forte participation à cette réunion montre combien l'avenir de notre commune préoccupe les Marollais.

C'est une bonne nouvelle, car un PLU ne s'écrit pas dans un bureau de la mairie. Nous avons souhaité commencer par un état des lieux complet, y compris sur les contraintes qui s'imposent à nous et sur les chiffres qui les documentent.
Les habitants doivent disposer des mêmes informations que les élus pour participer utilement à la réflexion.

Marie-Adeline TAILLIEZ
Maire-adjointe,
Chargée de l'urbanisme



La vie de la commune continue

Réviser le PLU ne suspend pas la vie de la commune. Le PLU de 2013 continue de s'appliquer et les autorisations déjà délivrées produisent leurs effets. La commune dispose aussi de leviers immédiats, notamment sur son propre patrimoine, à l'image de l'ancienne poste aujourd'hui inoccupée.

En juin 2026, le Conseil municipal a porté la taxe d'aménagement à 10 ou 15 % sur certains secteurs. Cette recette contribuera au financement des équipements publics rendus nécessaires par les futures opérations. Elle ne s'applique qu'aux nouvelles constructions et extensions situées dans les secteurs concernés.

Mobilités et cadre de vie au cœur des échanges

D'autres sujets abordés nourriront directement la révision. La Région Île-de-France a engagé une refonte du réseau de bus, et Marolles-en-Hurepoix travaille avec les communes voisines pour que les futures lignes desservent mieux Brétigny-sur-Orge et les pôles de formation, au-delà du seul rabattement vers la gare. La question du stationnement dans les futures opérations a également été soulevée, la loi encadrant désormais étroitement ce que la commune peut imposer aux constructeurs.

Après la canicule de cet été, la préservation des îlots de fraîcheur s'impose aussi comme un enjeu du futur document. La commune s'inscrit dans la démarche des 100 000 arbres de Cœur d'Essonne Agglomération et lancera cet automne le dispositif « une naissance, un arbre », avec 26 plantations prévues cette année. Chaque propriétaire de jardin est invité à y contribuer : c'est collectivement que se construit une canopée.

Et maintenant ?

Une fois le nouveau bureau d'études désigné, deux à trois années de travail seront nécessaires pour mener la révision à son terme. Les habitants seront associés à chaque étape, de la définition des orientations à l'écriture des règles, sous des formes variées allant de la réunion publique à la promenade urbaine.

La réunion du 18 septembre a ouvert ce travail collectif. L'objectif : bâtir avec les Marollais un PLU qui tienne compte des obligations de la commune tout en préservant son cadre de vie.

chiffres clés :

2013 : approbation du PLU en vigueur

356 logements sociaux
au 1er janvier 2025, soit 15,77 %
des résidences principales

25 % : objectif fixé par la loi SRU

70 k € : pénalité annuelle acquittée par la commune

2 à 3 ans : durée estimée de la révision



Temps Forts

Le 17e Salon d'Art

Ouverture du 17e Salon d'Art, le samedi 10 octobre à la Salle des Fêtes. Plus de 300 visites enregistrées lors du vernissage.



CULTURE

Une édition riche en découvertes et en émotions

Un événement pour tous les goûts, des artistes au rendez-vous !

Le Salon d'Art de Marolles a une nouvelle fois ouvert ses portes aux amoureux de l'art, de la création et de la découverte. Durant cette nouvelle édition, **plus de 900 visiteurs**, dont 300 lors du vernissage ont pu découvrir des univers aussi variés que singuliers, témoignant une fois encore de la richesse et de la diversité de la création artistique.

Peinture, sculpture, photographie, illustration et même holographie ! Une vingtaine d'artistes ont présenté leurs œuvres et invité le public à entrer dans leur univers. Chacun, avec sa sensibilité, sa technique et son regard, a contribué à faire de ce Salon un véritable lieu de rencontres et d'échanges autour de l'art. Et tout au long de la semaine, les classes et le centre de loisirs ont aussi profité des lectures de Lire et faire lire, des interventions de l'école de musique, de l'heure du conte de la médiathèque et des expositions 3D de l'Atelier Créatik.

Comme chaque année, les visiteurs ont également été invités à participer au traditionnel « Coup de cœur », en choisissant les œuvres qui ont particulièrement retenu leur attention. Cette année c'est **« Le Grand Canal – 3D » d'Oreste MAURO** qui a conquis les visiteurs et dans la catégorie Jeunes Talents c'est **« Jubilée, corbeau de la Tour de Londres » d'Albane AUSSAGE** qui a remporté les suffrages.

Un grand merci à l'ensemble des artistes, ainsi qu'à toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de cette belle édition.

Merci également aux visiteurs pour leur curiosité, leurs échanges et leur enthousiasme.

Rendez-vous désormais pour une prochaine édition, avec, nous l'espérons, toujours autant de créativité, de découvertes et de coups de cœur !

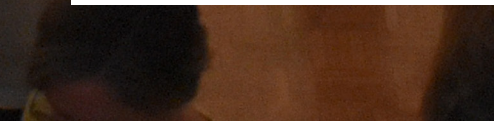








Remise du prix « Coup de Cœur » à Oreste MAURO pour son œuvre « Le Grand Canal – 3D » (à droite). « Jubilée, corbeau de la Tour de Londres » d'Albane AUSSAGE, œuvre coup de cœur du public pour la catégorie Jeunes Talents.











Fête de la rentrée et fête des associations - 5 septembre 2026

VIE LOCALE

Retour sur la rentrée avec la Fête des associations

Une première édition qui a tenu ses promesses

Dans le numéro de l'été, nous vous présentions la nouvelle formule de la Fête de la rentrée, réunissant en un seul événement l'esprit festif de la rentrée et la traditionnelle Journée des associations. Le pari était ambitieux. Il a été largement remporté le 5 septembre dernier au stade Norbert Batigne.

Les visiteurs ont afflué dès l'ouverture et tout au long de la journée. Les enfants ont rapidement investi les structures gonflables et les espaces de jeux, pendant que les parents découvraient les stands associatifs, échangeaient avec les bénévoles et assistaient aux démonstrations proposées. Sports, loisirs, culture, solidarité : chacun a pu trouver de quoi préparer sa rentrée.

« *Nous voulions une même fête pour tout le monde, dans un lieu sécurisé où les enfants profitent des animations pendant que les parents font le tour des stands* », rappelle Sophie LÉONARD, 1ère adjointe chargée de la vie associative, de la jeunesse et du sport.

Autre ingrédient essentiel de cette belle journée : le soleil. Une météo idéale a permis à chacun de profiter pleinement des animations et des espaces extérieurs dans une ambiance détendue et familiale. Les bénévoles du Comité des fêtes n'ont d'ailleurs pas chômé, la restauration ayant rencontré un franc succès du déjeuner jusqu'en fin d'après-midi.

La fête s'est ensuite prolongée avec Marolles en Zik, reportée du mois de juin. Les concerts ont offert une belle conclusion à cette journée placée sous le signe de la rencontre, du partage et de la découverte.

La municipalité se réjouit des nombreux retours positifs reçus depuis l'événement. Cette nouvelle formule a trouvé son public et semble avoir convaincu les habitants comme les associations.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à cette belle édition : associations, bénévoles, services municipaux et participants. Et puisque cette première a dépassé nos attentes, une chose est certaine : nous travaillons déjà à l'édition 2027 avec l'envie de faire encore mieux. Alors, soyez prêts, la prochaine Fête de la rentrée pourrait bien vous réserver quelques surprises !





JEUNESSE

Élections du CME, Conseil Municipal des Enfants

Les élections du Conseil Municipal des Enfants (CME) se sont déroulées les 5 et 6 octobre à l'école élémentaire. À cette occasion, l'ensemble des élèves, du CP au CM2, a pu participer au vote afin d'élire ses représentants.





À l'issue du scrutin, les enfants suivants ont été élus :

Tiago LIMA, Riley YENOU, Elyna SORANZO, Chloé THIAM, et Léonie ROPERT aevc Louise TROCHET qui ont eu une égalité parfaite.

La proclamation des résultats a eu lieu le mercredi 7 octobre 2026. Les jeunes élus seront officiellement installés lors de la cérémonie d'installation du Conseil Municipal des Enfants, le mercredi 4 novembre 2026 à 18h, en salle du Conseil, en présence des élus et des familles. La cérémonie sera suivie d'un verre de l'amitié.

Ce nouveau mandat sera l'occasion pour les enfants de s'investir dans la vie communale, de faire entendre la voix de leurs camarades et de participer à des projets citoyens.

Nous félicitons chaleureusement les jeunes élus et remercions l'ensemble des candidats pour leur engagement, ainsi que tous les élèves qui ont participé à cette démarche citoyenne.



JEUNESSE

Une journée magique au centre de loisirs

Le 20 octobre dernier, le centre de loisirs a offert aux enfants une journée hors du commun en les plongeant dans l'univers de la célèbre école des sorciers.

Dès leur arrivée sur l'entrée du quai « 9 ¾ », les jeunes participants ont reçu leur baguette magique avant d'être répartis dans différentes maisons.

Accueillis par d'étranges professeurs de magie, bienveillants ou quelque peu malicieux, les enfants ont débuté cette aventure sous le regard amusé de Monsieur le Maire qui leur a rappelé avec humour que, dans cette école particulière, il était interdit de transformer ses camarades en crapauds !

Au programme : jeux de balais volants, découverte des grimoires, échange avec le Chapeau Magique, défis magiques et nombreuses épreuves faisant appel à l'imagination, l'adresse et l'esprit d'équipe de nos jeunes apprentis sorciers. Une immersion rendue possible grâce à un décor exceptionnel entièrement réalisé à la main.

La municipalité tient à saluer le travail remarquable de Jenny et Valérie, animatrices du service enfance, qui ont consacré de nombreuses heures à imaginer, fabriquer et donner vie à cet univers fantastique avec le soutien de leurs collègues. Boîtes à baguettes magiques, balais volants, malles, l'entrée 9¾, drapeaux, grimoires et autres accessoires impressionnants ont été conçus avec passion.

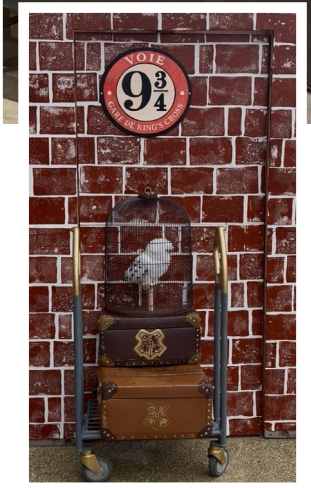
Et parce que la magie ne devait pas s'arrêter aux portes de l'école, chaque enfant est reparti avec sa baguette magique, soigneusement confectionnée, emportant avec lui de merveilleux souvenirs.

Une parenthèse enchantée qui aura fait briller les yeux des petits comme des grands, leur rappelant le plaisir de croire que tout est possible.













Séjour à Buthiers, 5 jours d'aventures



Entre rires et sensations, cet été, 12 enfants âgés de 7 à 11 ans ont pris la direction de Buthiers pour un séjour riche en activités et en moments partagés.

Durant 5 jours et 4 nuits, les enfants ont eu l'occasion de découvrir de nombreuses activités : VTT, accrobranche, Fun Wall, simulateur de glisse, mais aussi escalade sur les rochers de la magnifique forêt. De vrais petits aventuriers qui n'ont pas hésité à relever les défis proposés !

Et parce qu'un séjour d'été ne serait pas complet sans quelques moments de fraîcheur, la piscine a été au rendez-vous tous les jours ! Entre deux activités, les enfants ont également pu profiter d'un moment plus calme et convivial autour d'une partie de mini-golf.

Ce séjour a permis aux enfants de vivre pleinement la vie en collectivité, de gagner en autonomie, de s'entraider et de partager de nombreux fous rires. Une belle occasion de se dépasser, de découvrir de nouvelles choses et surtout de profiter des vacances avec les copains !

Accompagnés par Morgane, Caroline et Hélène, les enfants ont vécu une belle aventure dont ils garderont, sans aucun doute, de nombreux souvenirs.

Des défis, des baignades, des éclats de rire... Buthiers, c'était 5 jours bien remplis et surtout 5 jours inoubliables !

Nos minis-aventuriers ont assuré !

En août dernier, le centre de loisirs s'est transformé en véritable terrain d'aventure avec un thème inspiré des célèbres jeux d'aventure télévisés.

Pendant plusieurs semaines, les enfants ont été plongés dans l'univers de l'aventure et répartis en différentes équipes : les Jaunes, les Verts, les Bleus et les Rouges.

Chacun a pu défendre les couleurs de son équipe tout en apprenant à coopérer, à s'encourager et à relever de nombreux défis.

Au programme : épreuves sportives, jeux d'adresse, défis de mémoire, parcours, jeux de piste et épreuves collectives. Les aventuriers ont notamment pu se mesurer lors de défis d'adresse, de mémoire et d'équilibre, jusqu'à l'incontournable épreuve des poteaux !

Mais l'objectif n'était pas uniquement de gagner. Tout au long de l'aventure, les enfants ont appris à faire équipe, s'entraider, élaborer des stratégies et encourager leurs camarades. Chacun a pu trouver sa place et participer selon ses capacités.

À travers ce thème, l'équipe d'animation souhaitait également développer des valeurs essentielles :
la coopération, le respect, la solidarité, le dépassement de soi et l'esprit d'équipe.

Bravo à tous les aventuriers et rendez-vous pour de nouvelles aventures !









2 jours au Futuroscope !

Deux jours, 24 jeunes, des sensations à gogo et surtout... des souvenirs plein la tête !

Du 15 au 16 juillet, la Jeunesse COX a embarqué direction le Futuroscope pour une escapade placée sous le signe de la découverte, du partage et de la bonne humeur !

Pour certains, c'était une première, pour d'autres, un retour dans le parc, mais tous ont pu profiter pleinement des nombreuses attractions et expériences proposées. Entre sensations fortes, découvertes immersives, éclats de rire et moments de convivialité, les journées n'ont pas manqué de rythme !

Après une première journée bien remplie, les jeunes ont profité d'une nuit à l'hôtel du Futuroscope, avant de repartir pour une deuxième journée d'aventures.

Accompagnés par Morgane, Aurélie, Matthieu et Romain, nos 24 jeunes de 11 à 17 ans ont vécu une belle aventure collective.

Le Futuroscope, c'était intense... mais le plus important reste ce que l'on ramène : des souvenirs, des sourires et l'envie de repartir !





Ça s'est aussi passé chez nous !

Marolles en Zik

5 septembre



Journées Européennes du Patrimoine - Visite de l'atelier Bugatti et du corbillard hippomobile au cimetière

19 & 20 septembre





UTL : Conférence vidéo de l'UTL sur la faïence de Quimper à la Résidence du Parc

13 octobre



Semaine Bleue

du 5 au 9 octobre





Repas cantine avec les élus

12 octobre



« Le Grand Défilé » par le théâtre de Brétigny

26 septembre





Les raconte-tapis d'Ecoutanik ont enchanté les petites oreilles début octobre

septembre / octobre



Marche Solidaire et Marché Rose à l'occasion d'Octobre rose

10 octobre







Heure du conte de la médiathèque et exposition du Salon d'Art.

Salon d'Art - Octobre





Retrouvez toutes nos galeries photos sur marolles-en-hurepoix.fr

Aggl'Olympics

21 octobre





Les Tribunes

Les élus du groupe
Un nouvel élan pour Marolles

Chères Marollaises, chers Marollais,

Depuis le printemps, nous reprenons un à un les dossiers de la commune, à commencer par l'urbanisme. Le 18 septembre, comme nous nous y étions engagés pendant la campagne, nous en avons présenté l'état des lieux en réunion publique.

Le travail est engagé et nous avancerons de concert avec les Marollaises et les Marollais. Le PLU sera entièrement revu afin de répondre aux exigences légales et aux attentes des habitants.

En juin, nous avons fait voter une majoration de la taxe d'aménagement dans les secteurs susceptibles d'être construits, afin que les opérations immobilières contribuent davantage au financement des équipements rendus nécessaires par les constructions. L'objectif est de ne pas faire peser cette charge sur les seuls Marollais.

L'épisode de canicule de juin a montré la nécessité de mieux préparer la commune aux situations de crise. Nous avons organisé dans l'urgence l'accueil des enfants dans des salles rafraîchies et adapté les horaires des agents, tandis que le CCAS suivait les personnes fragiles. Ces mesures doivent désormais s'inscrire dans une organisation durable.

Durant le précédent mandat, la commune n'a signé ni contrat d'aménagement régional ni contrat de territoire avec le Département, deux dispositifs de financement importants pour une commune comme la nôtre. Nous nous organisons pour pouvoir en bénéficier.

Les Cafés du Maire et les réunions publiques permettent d'échanger directement avec nous. Nous resterons disponibles, à votre écoute et continuerons à vous rendre compte de nos choix.

Les élus de la majorité

Les élus du groupe
Marolles Ensemble

Depuis le début du présent mandat, plusieurs délibérations proposées par la majorité nous ont conduits à voter contre ou à exprimer nos réserves.

Au Conseil Municipal du 23 juin 2026, il a été présenté :

- la proposition de majorer de 5 à 15% la taxe d'aménagement selon les secteurs alors que des outils comme La ZAC et le PUP, plus souples et plus transparents, auraient pu être étudiés dans le cadre de la procédure de révision du PLU.

- l'augmentation de 18% des indemnités du Maire passant de 2034€ à 2396€ alors que celles des adjoints et des conseillers délégués baissaient. Nous entendons les contraintes de la fonction mais cette répartition mériterait une réflexion collective ...

Et au Conseil Municipal du 22 septembre :

- la création d'un poste de directeur de cabinet du Maire qui devrait entrainer une hausse des charges de personnel estimée à 2,50% avec une possible mise à disposition d'un véhicule de service.

Au regard de l'étendue de ses missions, nous nous interrogeons sur la répartition des rôles avec le Maire, sur la valeur ajoutée pour les Marollais et l'impact sur d'autres priorités notamment dans la gestion du personnel.

Nous avons donc voté CONTRE ces trois délibérations.

De plus, le vote et l'installation du Conseil Municipal des Enfants (CME) a eu lieu sans qu'aucune invitation ne soit adressée à notre équipe. Nous sommes très loin de ce que nous avions mis en place sous le précédent mandat. Un dispositif qui initie les plus jeunes à la citoyenneté mérite plus de considération...

Nous restons à votre écoute et attentifs à l'usage de l'argent public.

Vos élus de Marolles Ensemble,

Georges JOUBERT, Valérie DESPAUX, Patrick LAFON, Nathalie RIVA-DUFAY, Nathalie BROSSERON, Dominique COUTON

Conformément à l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, un espace est réservé à l'expression des élus n'appartenant pas à la majorité municipale dès que la commune diffuse des informations générales sur les réalisations et la gestion du conseil municipal.
Les modalités d'application sont fixées par le règlement intérieur du Conseil Municipal, adopté le 23 juin 2026 : chaque liste élue dispose, dans chaque numéro du Marollais, d'un espace de 1 000 signes, réduit proportionnellement si le texte dépasse cette limite. Les textes sont repris intégralement sur le site internet de la commune.

Contactez vos élus

Prenez rendez-vous avec le secrétariat au 01 69 14 14 40



Nicolas MURAIL
Maire,
Vice-Président de Cœur d'Essonne Agglomération



Sophie LÉONARD
1ère ajointe au maire,
Chargée de la vie associative, jeunesse et sport



Catherine CLIDIÈRE
3ème ajointe au maire,
Chargée de la solidarité et de la vie des séniors



Magali DAURAT
5ème ajointe au maire,
Chargée de l'enfance et de l'éducation



Marie-Adeline TAILLIEZ
7ème ajointe au maire,
Chargée de l'urbanisme



Alexis MORETTO
2ème adjoint au maire,
Chargé de la communication et des moyens informatiques



François CHAUVANCY
4ème adjoint au maire,
chargé de la sécurité et du civisme



William TCHÉNIO
6ème adjoint au maire,
Chargé du cadre de vie, des travaux et de l'environnement



Michel DAVID
8ème adjoint au maire,
Chargé des finances



Culture / Médiathèque

La médiathèque et son offre documentaire

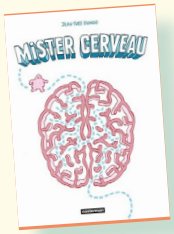
Les collections de la médiathèque proposent, à tous les publics, des collections à tendance encyclopédique (mais non exhaustives), sur différents supports, afin de répondre aux usages suivants :

- Culture, citoyenneté, détente et loisirs
- Recherches d'information et documentation pratique
- Éducation et formation (initiale et permanente), autoformation et apprentissages.

Les publics ont accès à ces collections soit pour une consultation sur place, soit pour un emprunt à domicile s'ils sont en possession de la carte d'abonné, gratuite et unique pour l'ensemble du réseau des médiathèques.

Ils peuvent avoir connaissance des documents qui constituent les collections et de leur localisation grâce au catalogue commun, consultable au sein des médiathèques ou par Internet.

Détendez-vous avec nos suggestions de livres



MISTER CERVEAU / JEAN-YVES DUHOO

Une bande dessinée pour en savoir davantage sur le cerveau, abordant des thématiques telles que les neurones, le cerveau d'A. Einstein et les rêves.

LA FABULEUSE HISTOIRE DE LA TERRE / AINA BESTARD



Dans un style rappelant l'illustration paléontologique du XIXe siècle, l'histoire de la Terre est retracée depuis sa formation jusqu'à l'apparition des hominidés. La formation de la planète, des premiers continents et l'émergence de la vie sont ainsi dépeintes.

HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi
16h00 – 18h00
Mercredi
10h00 – 12h00 et 14h30 - 18h00
Vendredi
14h30 – 18h00
Samedi
10h00 - 12h30

Votre médiathèque sera fermée
du 21 décembre 2026 au 3 janvier 2027

L'inscription est gratuite pour tous les Marollais pour le prêt de documents. Un justificatif de domicile suffit pour s'inscrire.

Pour les mineurs, une autorisation parentale doit être fournie.

Découvrez l'ensemble de notre programmation sur :

www.mediatheques.coeuressonne.fr

@Bibmarolles

mediatheque@marolles-en-hurepoix.fr

Associations : elles font vivre Marolles au quotidien

dans ce numéro, découvrez :

GPIM : des parents engagés pour la vie scolaire marollaise

Le Groupement des Parents Indépendants de Marolles (GPIM) rassemble des parents bénévoles issus des deux écoles maternelles, de l'école élémentaire et du collège. L'association participe à la vie des établissements scolaires de la commune et accompagne les enfants tout au long de leur parcours scolaire.

Ouverte à tous les parents souhaitant s'investir dans la vie de l'école, l'association œuvre au quotidien pour représenter les familles et favoriser le dialogue avec les équipes éducatives.

Parmi ses actions, le GPIM organisera la 3e édition du « Vide ta Chambre » le dimanche 6 décembre 2026, de 9h à 17h au COSEC. Les exposants pourront y vendre jouets, jeux, déguisements et accessoires pour enfants, tandis que les visiteurs auront l'occasion de réaliser de bonnes affaires avant les fêtes de fin d'année en privilégiant la seconde main.
Informations sur helloasso.com

Les parents intéressés peuvent rejoindre l'association à tout moment et suivre son actualité sur sa page Facebook ou la contacter par courriel à contact@gpim.info



SNL : aider les plus fragiles à retrouver un logement et une place dans la société

Trouver un logement n'est pas toujours une évidence. Un accident de la vie, une longue maladie, une rupture familiale ou encore une période de chômage peuvent fragiliser des parcours et éloigner certaines personnes de l'accès au logement social.

Depuis près de quarante ans, l'association **Solidarités Nouvelles pour le Logement (SNL)** agit concrètement pour accompagner ces personnes vers un nouveau départ. Créée en 1988 par deux Essonniens, Étienne et Denis Primard, l'association réhabilite des logements afin d'y accueillir temporairement des personnes en situation de précarité. Au-delà du logement, elle leur propose un accompagnement humain et personnalisé pour les aider à reconstruire leur projet de vie.

Cette démarche porte ses fruits. Après quelques années, de nombreux bénéficiaires retrouvent une stabilité, recréent des liens sociaux, reprennent une activité professionnelle et accèdent à un logement durable, le plus souvent dans le parc social.

Au fil des années, SNL a développé son action à travers toute l'Île-de-France. L'association a ainsi réhabilité plus de **1 200 logements**, dont plus de **600 en Essonne**, et permis à plus de **15 000 personnes** d'être accueillies puis relogées.

À Marolles-en-Hurepoix, le Groupe Local de Solidarité de Marolles-Leudeville poursuit cet engagement et contribue à faire vivre les valeurs de solidarité et d'entraide portées par l'association.

En savoir plus
Les personnes souhaitant découvrir les actions de SNL ou soutenir son engagement peuvent contacter
Patrick Lebrun au 06 51 05 81 17 ou par courriel à snl.marolles@gmail.com.

Parce qu'un logement est souvent la première étape pour retrouver sa place dans la société, l'action de SNL mérite d'être connue et soutenue.

Retour en images, des évènements phares de la vie associative

Les Associations Marollaise vous présentent leur événements et vous remercient pour votre participation !

Découvrez les derniers articles des associations marollaises sur marolles-en-hurepoix.fr/associations rubrique « *la vie associative* »



Le Francilien
Retour sur le Festival de courts-métrages 2026

Succès des projections, échanges avec les réalisateurs, remise des prix... Jean-Pierre Clavier (à droite sur la photo), président du Francilien, partage son regard sur cette édition 2026 du festival.

Lire l'article



ACAM - Association des commerçants
Brunch & Goûter

Le 11 octobre, l'ACAM a réuni à La Ferme commerçants, artisans et habitants autour d'une journée consacrée aux savoir-faire locaux. Les exposants se sont réjouis de cette belle occasion de rencontres et d'échanges, dans une ambiance conviviale propice à la découverte des talents du territoire.



USM Vô Cô Truyen

Une rentrée sous le signe de la jeunesse et du dynamisme

Après une saison riche en réussites et un été marqué par plusieurs temps forts, l'USM Võ Cổ Truyền de Marolles a repris les entraînements avec enthousiasme. Entre convivialité, progression et transmission des arts martiaux vietnamiens, le club poursuit son développement et accueille de nouveaux pratiquants.

Lire l'article





ASSIP

Une église à votre service

Après plusieurs temps forts organisés tout au long de l'année, l'association ASSIP poursuit son engagement au service de la vie paroissiale et invite les Marollais à participer aux commémorations du 11 novembre.

Lire l'article



Pour en connaître d'autres associations téléchargez le guide des associations 2026-2027

Agenda de novembre

Visite virtuelle à Venise - 14h30
jeudi 5 novembre

Vivez une expérience immersive lors d'une promenade secrète à Venise. Atelier à la RPA.

Vesti'Aid - 14h30 à 17h
samedi 7 novembre

Rendez-vous à côté de la salle des fêtes pour une vente de vêtements d'occasion.

Atelier Kawaii - 10h
samedi 7 novembre

Atelier avec la création de personnages dans un style japonais avec MaxandGraph. A partir de 8 ans. Places limitées sur réservation.

Café du Maire - dès 10h
samedi 7 novembre

Retrouvez le Café du Maire, tous les deux mois sur la place du marché de 10h à 12h.

CAC en sac - 10h
mercredi 4 novembre

Atelier « Item musique » pour les tout-petits avec l'artiste Talita Otović et le Centre d'Art Contemporain Brétigny pour les 0/3 ans. Exploration du son de manière ludique et sensorielle. Sur réservation.

Cérémonie du 11 nov. - 11h
mercredi 11 novembre

La municipalité et l'ASSIP vous retrouve pour la commémoration du 11 novembre à 11 h, devant l'église puis à 12 h devant le monument aux morts, avec les associations d'anciens combattants.

COX BY NIGHT - inscriptions
du 9 au 13 novembre

Le service enfance organise une soirée Loups-Garous avec un bar à wraps pour les 11-17 ans de 19h30 à 22h30, vendredi 20 novembre.
Inscr. : enfance@marolles-en-hurepoix.fr.
Places limitées.

Café-causerie - 10h30
samedi 14 novembre

« Quelles valeurs transmettre aux générations futures ? ». Venez, discutez, échangez vos idées sur ce sujet dans une ambiance conviviale. Entrée libre. Public adulte et ado. À la médiathèque



Bourse à la puériculture 8h à 18h
samedi 14 novembre

L'Atelier des Ouistitis organise une Bourse à la Puériculture à la salle des fêtes. Venez faire de bonnes affaires ! Plus d'infos :
ateliersdesouistitis@gmail.com
06 28 17 08 99 - 06 23 77 29 77

Repair'Café - 14h30 à 17h
samedi 14 novembre

Venez réparer ou faire réparer vos appareils électriques domestiques en panne. Salle au-dessus de la médiathèque.

Inscriptions aux Restos du Coeur de 9h30 à 16h30
13 et 14 novembre

La 42e campagne d'inscriptions obligatoires est lancée ! Apportez vos justificatifs pour vous inscrire.
A côté de la Salle des Fêtes, dans le local des Restos.

Heure du conte & histoires 10h30
mercredi 18 novembre

Heure du conte & des histoires avec les bibliothécaires. Lectures d'histoires pour les 3/7 ans. Gratuit. Sur réservation à la médiathèque.

« Les Mamies s'amusent ! » 15h
samedi 21 novembre

Assistez à une représentation théâtrale organisée par un groupe de séniors à la RPA

Accueil des nouveaux Marollais - 10h
samedi 21 novembre

La municipalité accueille les nouveaux Marollais pour une promenade découverte de la vie locale à travers la présentation des lieux de loisirs et quelques associations. Inscription à l'accueil de la mairie.

Soirée Tropiques - 19h30
samedi 21 novembre

Le Comité des Fêtes vous invite à une soirée ambiance Tropiques !
DJ, apéritifs offert & dîner antillais vous attendent. (Sur inscription)

Votez pour le logo de Marolles-en-Hurepoix
du 16 au 23 novembre

Votez pour votre choix de logo préféré ! Ouverture des votes en ligne et en mairie du 16 au 23 novembre. plus d'infos sur le site internet ou en contactant la mairie.

EFS - Collecte de Sang de 14h30 à 19h
mardi 24 novembre

L'établissement français du sang et l'association Don du sang vous attendent à la Salle des Fêtes Inscription sur le site de l'EFS.

Atelier famille sur la gestion des déchets - de 14h à 15h30
mercredi 25 novembre

Le service déchets de l'Agglo et ses éco-ambassadeurs seront présents pour répondre aux questions, partager des informations utiles et faire découvrir des outils simples pour mieux gérer les déchets au quotidien. Entrée libre. à la médiathèque

Café des Parents - 9h30
samedi 28 novembre

Nouveauté ! Le café des Parents ouvre sa 1ère édition au centre de loisirs. Venez échanger et vous informer au sujet de la vie scolaire de vos enfants.

Cie des Hermines « Hors Piste »
vendredi 27 et samedi 28 nov. à 20h45
dimanche 29 nov. à 15h

La compagnie des Hermines vous invite à découvrir leur nouveau spectacle « Hors Piste », une comédie d'Éric Delcourt. *Pour fêter la vente de sa société, Tom offre à ses amis une randonnée de l'extrême en montagne. De petites glissades en francs dérapages, les retrouvailles se transforment en règlement de comptes.*
Entrée gratuite à la Salle des Fêtes.

Allumage des illuminations - 18h30
lundi 30 novembre

Rejoignez la cérémonie d'allumage des illuminations de Noël, lundi 30 novembre à 18 h 30, esplanade de l'avenue du Lieutenant-Agoutin.

- Municipalité
- Médiathèque
- Jeunesse / Enfance
- Associations
- CCAS - Inscription à la RPA ou au 06 23 82 55 07

Anticipez vos inscriptions pour les événements de décembre

Atelier chocolat - 14h30
jeudi 3 décembre

Le CCAS organise un atelier de confection de petits chocolats à la RPA. Places limitées.

Conférence UTL - 14h30
Bilan du pontificat du pape François
mardi 8 décembre

Conférence à la RPA

Déco & crêpe party 14h à 16h30
mercredi 9 décembre

Les seniors sont invités à participer à un atelier périscolaire avec les enfants du centre de loisirs. Installations des décos de Noël et Crêpes party.
inscriptions auprès d'Isabelle

Repas de Noël - 12h
vendredi 11 décembre

Repas de Noël à la RPA avec Nelly

ACTIVITÉS SENIOR & CCAS

6 & 20 novembre,
4 & 18 décembre : Taï-Chi à 10h

27 novembre : Chorale à 14h30

Portrait à l'honneur



Lucile COQUELIN Illustratrice Marollaise

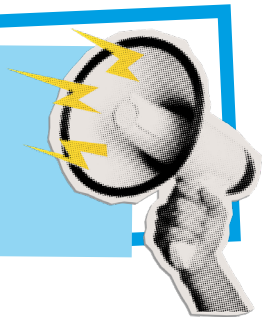
Née il y a 25 ans dans une famille fan de bandes dessinées, Lucile COQUELIN s'est découvert très tôt une passion pour les illustrations et phylactères de ces petites cases colorées. Abonnée à J'aime lire, elle a un coup de cœur pour l'histoire « Capitaine Catalina » illustrée par Aurélie Neyret.

En recroisant l'œuvre de cette illustratrice dans les « Carnets de Cerise », Lucile se décide à en faire son métier.

Soutenue par ses parents dévoreurs de BD, elle intègre l'académie Delcourt, de la maison d'édition éponyme. Elle y affine son trait, affirme son univers et s'autoédite. Arrivée à Marolles-en-Hurepoix en 2017, elle a déjà exposé sur la ville et notamment cette année au Salon d'Art où ses illustrations ont été très appréciées.

Lucile est d'ailleurs très touchée de savoir que l'une d'entre elles décorera prochainement une chambre de bébé. Son style, qu'elle qualifie elle-même de « jeunesse » lui permet toutefois d'aborder avec douceur des sujets comme l'écologie ou le harcèlement. Qu'elle travaille seule ou en équipe, la musique occupe une place importante pour Lucile qui dessine en écoutant Thomas Fersen ou Spore. Elle rêve d'ailleurs de concevoir, un jour, des pochettes d'albums.

La Parole aux Marollais !





« Je vois régulièrement des déchets au niveau des bornes d'apport volontaire. Que pouvons-nous faire pour empêcher ça ? »

« Les dépôts sauvages de déchets restent malheureusement un problème récurrent à Marolles-en-Hurepoix. Qu'il s'agisse d'encombrants, de déchets verts ou de gravats, ces abandons dégradent notre cadre de vie et mobilisent fortement les services municipaux.

Les agents des services techniques interviennent uneà deux fois par jour aux abords des bornes d'apport volontaire afin de nettoyer les dépôts constatés. Ces opérations nécessitent la mobilisation d'un agent, parfois de deux lorsque des objets volumineux doivent être retirés. En complément, les équipes de Coeur d'Essonne Agglomération effectuent également un passage hebdomadaire. Chaque année, ces dépôts représentent près de sept bennes de 20 m³ de déchets collectés.

Au-delà de leur coût pour la collectivité, les dépôts sauvages sont strictement interdits et peuvent faire l'objet de sanctions financières importantes, auxquelles s'ajoutent les frais d'enlèvement.

Pour se débarrasser d'objets encombrants ou dedéchets spécifiques, des solutions existent :

- la collecte des encombrants sur rendez-vous ;
- l'accès à la déchèterie du territoire.

Un geste citoyen simple : utiliser les dispositifs prévus permet de préserver notre environnement et de limiter des dépenses qui pourraient être consacrées à d'autres services utiles aux Marollais. »

Renseignements auprès de Coeur d'Essonne Agglomération : www.coeuressonne.fr
0800 293 991 *(numéro gratuit)*

La municipalité



« À partir de 22h , les routes ne sont plus éclairées, nous sommes dans le noir ! »



À la suite des échanges avec les habitants, la municipalité adapte l'éclairage public sur trois axes de la commune

Plusieurs Marollais ont exprimé le souhait de bénéficier d'un éclairage public prolongé sur certains axes de circulation, notamment pour améliorer leur confort et leur sécurité lors de leurs déplacements nocturnes.

Attentive à ces préoccupations, la municipalité a étudié les possibilités d'adaptation du dispositif actuel afin de répondre aux attentes exprimées.

Une première réponse concrète sera apportée dès la fin des vacances scolaires de la Toussaint, avec le maintien de l'éclairage public de 22h à 00h à 50% d'intensité et de 00h à 4h à 10% d'intensité sur les axes suivants :

- Rue de la Gare
- Avenue Charles de Gaulle
- Grande Rue

Ce dispositif est un premier essai, les Marollais sont invités à faire leur retour à la mairie afin de répondre et s'adapter au mieux à leurs besoins .

La municipalité

Exprimez-vous, partagez, **participez**

La Ville souhaite renforcer le dialogue avec les habitants et proposer des formats de participation accessibles à tous.

Maintenant, à ***vous*** la parole

Cette page sert à partager vos questions, vos inquiétudes ou encore vos opinions. Écrivez-nous à communication@marolles-en-hurepoix.fr ou à travers le formulaire dédié disponible sur notre site internet.

Réagir et partager vos points de vue via les commentaires de la page Facebook de la *@MarollesenHurepoix*

Transmettre vos idées ou avis grâce à un formulaire dédié, accessible par QR code ou en bas de la page « communication information », dans la section « vie municipale » sur marolles-en-hurepoix.fr



participation citoyenne

Je participe à la création du logo de Marolles-en-Hurepoix

Le dépôt des candidatures est terminé !

Merci à nos tous nos candidats d'avoir participé et proposé leurs projets. Prochaines étapes :

VOTEZ !

Une présélection de 4 projets vous seront présentés **du 16 au 23 novembre.** afin que vous puissiez voter pour votre inspiration préférée. (en ligne ou en mairie)

CRÉATION DE L'IDENTITÉ VISUELLE

Votre vote servira à la création officielle de l'identité visuelle de Marolles-en-Hurepoix, qui vous sera présentée au voeux du Maire.

🏆 L'auteur de la proposition retenue sera mis à l'honneur lors d'une cérémonie officielle et recevra une récompense

Ne manquez pas l'ouverture du vote !

www.marolles-en-hurepoix.fr

Félicitations aux parents et bienvenue aux nouveaux-nés

Juin
03 I SADEG Solan
21 I QUENIOUX Ambroise

Juillet
10 I FILLETTE Jade
10 I BAH Abdoulaye
20 I KONZI-DESSOUZA Ilianah-Malaïka
22 I DUSSOT Léo

Août
25 I DEILHOU Miora
30 I OSEMBE Kimiya

Octobre
02 I DENIS Théo
09 I COCHETEAU Noé
12 I BOUHOUT Ihsane

Tous nos voeux de bonheur aux mariés

Juillet
25 I SORÉ Djénéba & DIABERE Adama

Septembre
19 I FIOT Aurélia & ADAM Julien

Octobre
03 I GEMINIANI Nathalie & VORMUS Benoît



Toutes nos condoléances aux familles

Juin
21 I LEBEC Alain
24 I THOPART Stéphane
25 I BILLARD Christiane née LECLANCHER

Juillet
20 I BOGACZ Jean

Août
18 I PICAULT Raymonde née LAGÉ

Octobre
09 I LOZÈS Franca-Loreta née PETRILLI

MUNICIPAL

Mairie
1 av. Charles de Gaulle
01 69 14 14 40
8h30-12h 13h30-18h (lun, mar, jeu,vend)
8h30-12h (mercredi et samedi)
La mairie est fermée les mercredis pendant les vacances scolaires

Police Municipale
1 av. Charles de Gaulle - 01 69 14 14 53

Résidence du Parc (RPA)
6 bis chemin de la Poste - 01 64 56 09 67

Cosec - Gymnase
Av. Lieutenant-Agoutin - 01 69 14 85 10

Centre de Loisirs
3 Grande Rue - 01 64 56 27 30

Médiathèque
3 Grande Rue - 01 64 56 11 43

INTERCOMMUNAL

Cœur d'Essonne Agglomération
1 place St-Exupéry,
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
01 69 72 18 00

Halte-Garderie « La Farandole »
1 Grande Rue - 01 64 56 05 14

Ramassage des déchets – Siredom
0 800 293 991

Pôle assainissement
0 800 231 291

URGENCES

Appel d'urgence solidarité Femme
3919
Appel d'urgence pour personnes sourdes
114
Appel d'urgence européen
112
Centre antipoison
01 40 05 48 48
Hôpital d'Arpajon
01 64 92 92 92
Appelez le 15 avant de vous rendre aux urgences
Pôle assainissement
0 800 231 291
SOS Médecins
0 826 88 91 91
SAMU / SAMU Essonne
15 / 01 69 13 95 66
Police secours / Pompiers
17 / 18
Gendarmerie de Marolles-en-Hurepoix
01 64 56 18 03

ENSEIGNEMENT

École maternelle du Parc de Gaillon
Rue de Gaillon - 01 78 83 02 53
École maternelle Roger Vivier
1 av. Charles de Gaulle - 01 69 14 83 51
École élémentaire Roger Vivier
Rue du Marché - 01 78 83 01 87
Collège Saint-Exupéry
Rue du Potager - 01 64 56 26 36

MEDICAL

Chirurgiens Dentistes
M. et Mme SERROR
17 bis avenue Ch. de Gaulle - 01 64 56 95 39

Infirmières libérales de Marolles
Mmes GLADKOWSKI / JAOUEN / PELTI
1 rue Eugène Brou - 06 14 45 38 90

Laboratoire / Analyses médicales
Cerballiance
7 Grande Rue - 01 64 56 85 72

Sage-femme
Mme BEDET
1 rue Louis Blériot / 07 67 06 10 20

Masseurs kinésithérapeutes
Mme ROBIC / Mlle GINESTAR
31 Grande Rue - 01 69 14 86 30

Médecins
Dr CANIVEZ
1 bis rue Louis Blériot - 01 64 56 17 72
Dr De RIVAS
7 rue Eugène Brou - 01 64 56 17 74

Pédicures / Podologues
Mme COUTURIER
4 bis Grande Rue - 01 69 01 42 02
Mme FROT
1 rue Eugène Brou - 01 64 56 66 03

Pharmacie
Mme CESA
36 avenue Ch. de Gaulle - 01 69 14 80 70

Psychologue / Psychothérapeute
M. DAUVERGNE
1 rue Louis Blériot - 06 87 61 23 81
Mme SÉBILLE
1 rue Louis Blériot - 06 98 33 00 88

QUEKENBORN

Éclairage public
VRD réseaux électriques
Signalisation tricolore
Électricité générale

QUEKENBORN S.A.S.
7 chemin de la Marnière 91630 MAROLLES EN HUREPOIX
Tél. : 01 69 88 80 12 - secretariat@quekenborn.com
Siret 377 489 729 00048 - APE 4321



Et si on parlait de vos projets immobiliers ?

Vincent ANDRADE
Conseiller immobilier
06 50 62 08 10
vincent.andrade@capifrance.fr

capifrance

EI - Vincent ANDRADE - Agent commercial RSAC : 823 388 764 00016 - 6VRY









CHAUFFAGE - PLOMBERIE - SANITAIRE
COUVERTURE - ZINGUERIE
Sté CHATEAU - PATTARO
Tél : 01 69 14 82 67 Fax : 01 64 56 28 11
Siret : 337 766 042 00036 e-mail : chateau.pattaro@wanadoo.fr
Adresse : 12 Grande Rue - 91630 AVRAINVILLE

DÉPANNAGE CHAUDIÈRES FUEL ET GAZ
CONTRAT D'ENTRETIEN - PIÈCES DÉTACHÉES - SAV
DÉPAN'EAU-GAZ
Tél : 01 60 82 39 78 Fax : 01 64 56 28 11
Siret : 337 679 434 00021 e-mail : depan.eau-gaz2@wanadoo.fr

Votre publicité dans Le Marollais

Le magazine municipal accueille les annonces des commerçants, artisans et entreprises.

Tarifs et renseignements :
communication@marolles-en-hurepoix.fr


4-5 DÉC
Faites un don
telethon.fr
3637
service gratuit
+ prix appel
AFMTÉLÉTHON
Samedi 5 déc.
Nouvelle formule
de 10h à 15h
Esplanade de
l'avenue Agoutin
DEPUIS 40 ANS
NOUS RƎNVERSONS
LA MALADIE
À 10 ANS, MARIE PERD LA MARCHE.
À 28 ANS, ELLE DONNE LA VIE.
MAIRIE DE
MAROLLES-EN-HUREPOIX
trance tv
radiofrance
LA POSTE
GROUPE
Lions International
EDF